

Communiqué

Marrakech le 5 novembre 2025 – Le Conseil de la concurrence a organisé, ce mercredi 5 novembre 2025 au Jaal Riad Resort à Marrakech, une **conférence internationale** sur le thème : « **Plateformes numériques : évolution des métiers et défis concurrentiels** ».

Cette rencontre a réuni des **représentants du Gouvernement, d’instances de gouvernance, d’institutions et d’organisations nationales, internationales et régionales** — notamment d’Afrique et du Moyen-Orient — ainsi que des **acteurs socio-économiques** concernés par les questions soulevées par l’essor des plateformes numériques, ainsi que des **experts** et des **spécialistes** des questions connexes.

Le choix de cette thématique s’inscrit dans un contexte où **les plateformes numériques redéfinissent les modes de production, de distribution, d’intermédiation et de consommation**, tout en soulevant de nouveaux enjeux en matière de régulation concurrentielle, de transformation des métiers et d’impacts sociaux.

À travers cette conférence, le Conseil de la concurrence a ouvert un **débat structuré et pluridisciplinaire** sur les effets économiques, sociaux et concurrentiels de ces mutations. Les échanges ont permis de passer en revue les chantiers de réformes ouverts dans ce cadre, de croiser les perspectives institutionnelles, économiques et technologiques, et de dégager des pistes de réflexion sur les équilibres à construire dans une économie toujours plus digitalisée.

Les travaux se sont articulés autour de trois **axes principaux** :

1. **Les plateformes de vente : nouveaux concurrents ou intermédiaires incontournables** – redéfinition des circuits de distribution et question de la loyauté concurrentielle ;
2. **Les plateformes et leurs impacts sociaux** – inclusion économique, précarisation du travail et inégalités numériques ;
3. **Le commerce électronique, les moyens de paiement et la cybersécurité** – innovations technologiques, souveraineté numérique et protection des données personnelles.

Cet événement a constitué un **moment fort d’échange et de partage de bonnes pratiques**, contribuant à la conception d’une **gouvernance économique moderne et inclusive**, au service des **citoyens**, des **entreprises** et des **États**.

En inscrivant cette initiative dans une dynamique d’ouverture et de coopération internationale, le Conseil de la concurrence réaffirme son engagement à promouvoir une **économie équitable, compétitive et adaptée aux mutations du numérique**.